



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 21 FÉVRIER 2024

### LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN SÉANCE

#### Article L 2121-25 du C.G.C.T

Numéros délibérations	Objet	Décisions du CCAS
2024-07	<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b> : désignation du secrétaire de séance	Adoptée à l'unanimité
2024-08	<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b> : adoption du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du CCAS du 17 janvier 2024.	Adoptée à l'unanimité
2024-09	<b>RESSOURCES HUMAINES</b> : instauration de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat.	Adoptée à l'unanimité
2024-10	<b>RESSOURCES HUMAINES – SERVICE D'AIDES A DOMICILE</b> : création de trois emplois non permanents d'agents sociaux territoriaux contractuels à temps non complet, au titre de l'article L 332-23-2° du code général de la fonction publique (accroissement temporaire d'activité).	Adoptée à l'unanimité
2024-11	<b>RESSOURCES HUMAINES – SERVICE D'AIDES A DOMICILE</b> : création de deux emplois permanents d'agents sociaux territoriaux à temps non complet.	Adoptée à l'unanimité
2024-12	<b>RESSOURCES HUMAINES</b> : adoption du tableau des effectifs 2024.	Adoptée à l'unanimité
2024-13	<b>RESSOURCES HUMAINES</b> : mise à disposition de la commune de Forges-Les-Eaux, d'un agent du CCAS faisant fonction d'assistante de prévention	Adoptée à l'unanimité
2024-14	<b>RESSOURCES HUMAINES</b> : présentation du rapport social unique 2022.	Adoptée à l'unanimité

**Date d'affichage :** 26/02/2024

**Date de mise en ligne sur le site internet :** 26/02/2024

La Présidente  
  
 Christine LESSEUR